

RAPPORT DE CONSULTATION

PROJET : RENFORCER LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE
FACE À LA CRISE SOCIO-CLIMATIQUE

*Synthèse des perspectives des organismes communautaires du territoire
de la CDC Beauce-Etchemins.*



SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

- Présentation de la CDC Beauce-Etchemins
- Mise en contexte du projet

QUELQUES CHIFFRES 4

- Niveau de connaissance des changements climatiques
- Engagement des organismes communautaires

REFLEXION PARTICIPATIVE 5

- Perceptions et rôles face à la crise socio-climatique
- Besoins identifiés par les organismes communautaires
- Connaissances et circulation de l'information
- Inquiétudes et freins
- Atténuation versus adaptation

ENTREVUES INDIVIDUELLES 8

ACTIVITÉ CHAÎNE D'IMPACT..... 9

- Aléa vague de chaleur
- Aléa sécheresse
- Aléa inondation
- Aléa tempête hivernale
- Constats transversaux

PISTES DE RÉFLEXIONS 21

- Justice climatique et justice sociale : une fausse opposition?
- Continuum de la gestion des urgences

CONCLUSION 26

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE LA CDC BEAUCE-ETCHEMINS

La Corporation de développement communautaire (CDC) Beauce-Etchemins est un regroupement d'organismes communautaires locaux et multisectoriels. Elle travaille au développement communautaire et socioéconomique du milieu. Elle s'adapte aux besoins des organismes et les accompagne à différents niveaux afin de leur offrir des outils et du soutien.

Les principaux mandats de la CDC sont de travailler en concertation et faciliter la collaboration, de vulgariser et diffuser l'information pertinente au milieu, de soutenir le développement du milieu communautaire et représenter les organismes, d'accompagner les entreprises d'économie sociale, de participer à la recherche et améliorer les compétences par l'organisation de formations.

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre du projet en prévention et gestion de crise visant à renforcer la résilience communautaire face à la crise socio-climatique, la CDC Beauce-Etchemins a mené une consultation auprès de ses organismes communautaires membres.

Cette consultation comprenait un sondage en ligne pour évaluer les connaissances sur la thématique, une activité de réflexion participative organisée lors d'une table des membres afin d'identifier des besoins précis, des entrevues individuelles ciblées ainsi qu'une activité de chaîne d'impact.

Le présent rapport résume les principales préoccupations, les besoins et les visions exprimées par les organismes participants, et propose des pistes de réflexions et de solutions.

QUELQUES CHIFFRES

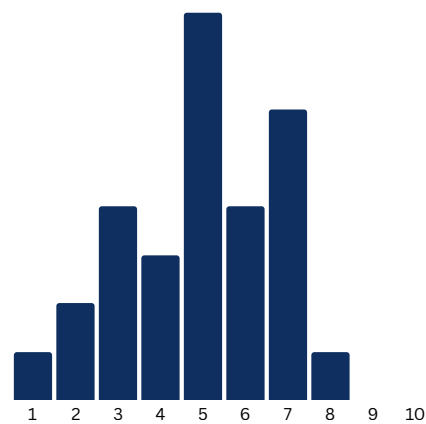
RÉSULTATS SONDRAGE

Le sondage visait à évaluer les connaissances des organismes communautaires sur les changements climatiques et leurs impacts sur les communautés, afin d'orienter les étapes suivantes de la démarche. Voici quelques faits saillants issus du sondage :

NIVEAU DE CONNAISSANCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Sur une échelle de 1 à 10 (1 = aucune connaissance; 10 = niveau expert), les organismes indiquent un niveau de connaissance moyen ($\approx 5-6$).

Certains répondants ont partagé avoir ajusté leurs réponses au cours du questionnaire en réalisant que leurs connaissances étaient plus limitées qu'anticipé.



ENGAGEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Environ 75 % des organismes estiment qu'il est possible d'agir concrètement pour contrer les changements climatiques. Toutefois, quelques barrières limitent leur pouvoir d'agir.

Principales barrières à la mise en place de mesures :

- Manque de connaissances sur le sujet ;
- Manque de ressources et de formation ;
- Priorités organisationnelles divergentes ;
- Manque de financement et de ressources humaines.

RÉFLEXION PARTICIPATIVE

À la suite du sondage, une présentation portant sur les principes de base des changements climatiques a été faite aux membres de la CDC Beauce-Etchemins, incluant la déconstruction de certains mythes relevés lors du sondage. La présence de désinformation ou d'un manque d'information a confirmé la pertinence de consolider ces bases communes.

Une activité de réflexion participative a ensuite été tenue autour de trois grandes questions. Les constats ci-dessous synthétisent les apports des participantes et participants lors de cette activité.

PERCEPTIONS ET RÔLES FACE À LA CRISE SOCIO-CLIMATIQUE

Les organismes communautaires perçoivent leur rôle comme étant à la fois éducatif, mobilisateur et solidaire, malgré des incertitudes quant à la manière concrète de s'engager. Plusieurs se positionnent comme vecteurs de sensibilisation, tant auprès des jeunes, des aînés, que des personnes vulnérables. Voici différents rôles mentionnés :

- > Informer, éduquer et sensibiliser : transmission d'informations vulgarisées aux clientèles, équipes et partenaires ;
- > Adopter des pratiques internes plus durables : réduction de consommation, choix responsables, etc.
- > Encourager la solidarité et le lien social : création de communautés résilientes ;
- > Intervenir sur les inégalités : appui aux plus vulnérables face aux impacts de la crise socio-climatique ;
- > Participer à des projets structurants : ex. autonomie alimentaire, économie circulaire, entraide en cas de sinistres.

Citations :

« Identifier des façons concrètes et faire des petits gestes »

« Faire entendre les jeunes et les soutenir dans les actions qu'ils veulent prendre »

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ORGANISMES

Les besoins exprimés sont nombreux et convergent autour de trois axes principaux, soit la compréhension générale du sujet, l'accessibilité à des outils concrets et une contextualisation locale plus élaborée.

> Compréhension et éducation

- Besoin d'information claire, vulgarisée et validée.
- Meilleure connaissance des impacts concrets sur les populations et les clientèles spécifiques.
- Formations de base et spécialisée (écoanxiété, consommation responsable, adaptation).

> Outils concrets

- Boîte à outils pratiques, guides, fiches, plans d'action types.
- Exemples d'initiatives inspirantes et réalistes.
- Ressources pour sensibiliser différentes clientèles (ex. jeunes, aînés, familles).

> Lien au territoire

- Mieux connaître les initiatives locales existantes, les regroupements et comités.
- Savoir par où commencer et comment s'impliquer collectivement.

Citations :

« Avoir des façons de faire et des outils concrets pour y répondre »

« Identifier on commence par quoi? Petits gestes raisonnables pour consommer mieux »

CONNAISSANCES ET CIRCULATION DE L'INFORMATION

Le sondage réalisé en amont de l'activité de réflexion a mis en lumière un constat préoccupant ; les connaissances générales sur les changements climatiques, ainsi que leurs impacts sociaux, sont encore largement méconnues au sein du milieu communautaire. Plusieurs répondants ont exprimé des incertitudes, des malaises ou des confusions face à cette thématique, révélant également la circulation d'informations erronées ou de mythes persistants.

Ce constat fait écho aux besoins exprimés lors de l'activité de réflexion, où les participants ont souligné l'importance d'avoir accès à de l'information claire, vulgarisée, crédible et adaptée à leur réalité, afin de mieux comprendre les enjeux pour les transmettre à leurs clientèles et poser des gestes éclairés.

INQUIÉTUDES ET FREINS

Les inquiétudes des organismes communautaires sont autant organisationnelles que sociétales, révélant un besoin d'accompagnement.

- Écoanxiété et surcharge mentale (chez les jeunes, les équipes, les usagers) ;
- Manque de temps et de ressources pour s'investir dans cette nouvelle thématique ;
- Crainte d'une priorisation politique et financière au détriment de besoins de base ;
- Inégalités sociales qui risquent d'être aggravées par les crises climatiques ;
- Difficulté à faire des liens concrets entre la mission des organismes et les enjeux climatiques ;

Citations :

« On manque de temps comme organisations pour gérer ça en plus »

« Comment aborder cette nouvelle réalité sans faire paniquer les gens? »

« Il y a tellement d'enjeux importants présentement. Est-ce vraiment une priorité? »

L'ATTÉNUATION VERSUS L'ADAPTATION

L'analyse des réponses issue de l'activité de réflexion révèle que les organismes communautaires ont tendance à aborder la crise socio-climatique principalement sous l'angle de l'atténuation, c'est-à-dire en cherchant à réduire leur empreinte écologique, à mieux consommer ou à sensibiliser leurs clientèles aux gestes écoresponsables. Cette orientation témoigne d'un réel désir d'agir, mais elle met également en lumière une méconnaissance de la notion d'adaptation aux changements climatiques. Les stratégies d'adaptation qui visent à réduire les vulnérabilités sociales et renforcer la capacité des communautés à faire face aux effets déjà présents ou inévitables des changements climatiques semblent encore abstraites ou difficiles à imaginer pour plusieurs.

Ce constat souligne l'importance de mieux outiller les organismes à identifier les risques concrets pour leurs clientèles et à intégrer des approches d'adaptation dans leurs pratiques, notamment en matière de soutien psychosocial, de relocalisation, d'accès à l'alimentation ou d'intervention post-sinistre.

ENTREVUES INDIVIDUELLES

Dans le prolongement de la consultation, six organismes ont été rencontrés individuellement pour approfondir certains enjeux, notamment les facteurs de vulnérabilité, la capacité d'adaptation et la connaissance des ressources disponibles.

Les organismes provenaient de différents secteurs et interviennent auprès de populations particulièrement vulnérables aux aléas climatiques : personnes en situation de pauvreté, personnes âgées, personnes avec limitations physiques ou intellectuelles, personnes immigrantes et personnes vivant des enjeux de santé mentale ou d'itinérance.

Quatre constats principaux se dégagent de ces entretiens :

- **Connaissance des services** : Certains organismes connaissent les ressources disponibles (lieux frais, refuges, systèmes d'alerte), mais plusieurs ignorent les dispositifs prévus sur leur territoire ;
- **Communication et accès à l'information** : Les communications entre le municipal, le réseau de la santé et les organismes sont jugées insuffisantes. L'information est souvent difficile à trouver ou mal adaptée aux besoins des clientèles vulnérables ;
- **Formation des intervenants** : Les intervenants communautaires ne disposent pas toujours des connaissances spécifiques pour dépister ou gérer les impacts physiques et psychosociaux liés aux aléas (ex. coups de chaleur, écoanxiété, etc.) ;
- **Perception du risque** : Les organismes et leurs clientèles ne perçoivent pas toujours les risques liés aux aléas climatiques, ce qui limite leur préparation et leur réaction.

Ces constats soulignent la nécessité d'une meilleure coordination intersectorielle, d'outils de communication accessibles et de formations adaptées aux réalités communautaires.

ACTIVITÉ CHAÎNE D'IMPACT

Dans le cadre de cette activité, les organismes participants ont été invités à réfléchir collectivement aux conséquences possibles de différents aléas climatiques, ainsi qu'aux solutions envisageables pour y faire face. Pour ce faire, les participantes et participants ont été séparés en quatre groupes, chacun travaillant sur un aléa distinct soit : les tempêtes hivernales, la sécheresse, les vagues de chaleur et les inondations.

Chaque groupe disposait d'une chaîne d'impacts de base à partir de laquelle il devait bonifier la réflexion en deux étapes :

- > Identifier les impacts et conséquences manquants, en imaginant tout ce qui pourrait aller mal en lien avec l'aléa attribué ;
- > Proposer des pistes de solutions, qu'elles soient existantes ou inédites, afin de réduire les risques et accroître la résilience des communautés.

Pour stimuler la créativité et favoriser une vision large, les groupes n'avaient pas à se limiter aux contraintes financières, humaines ou matérielles. L'objectif était de penser sans restriction, afin de mettre en lumière un éventail d'actions possibles, allant des mesures les plus réalistes aux idées plus innovantes.

Cet exercice a permis de dégager un portrait riche et diversifié des vulnérabilités et des leviers d'action face aux aléas climatiques, en valorisant l'expertise terrain et l'expérience concrète des organismes communautaires du milieu.

Ce section présente les principaux constats, les impacts et les conséquences identifiées ainsi que des pistes de solutions pour chacun des aléas travaillé. Enfin, quelques constats transversaux seront mis de l'avant.



ALÉA VAGUE DE CHALEUR

CONSTATS PRINCIPAUX

Les vagues de chaleur et les chaleurs extrêmes constituent un aléa qui touche fortement la santé physique, mentale et sociale, particulièrement chez les personnes vulnérables. Elles affectent aussi les infrastructures, l'économie et la cohésion sociale.

IMPACTS ET CONSÉQUENCES IDENTIFIÉS

> Santé physique et mentale

- Déshydratation, dénutrition ;
- Risques pour les bébés, enfants et personnes âgées ;
- Augmentation des psychoses, du délirium ;
- Difficulté de sommeil, fatigue accrue ;
- Enjeux particuliers pour les grossesses ;
- Problèmes d'hygiène chez certaines personnes vulnérables ;
- Augmentation de l'anxiété, de la détresse, des demandes d'aide ;
- Isolement accru, augmentation du nombre de suicides.

> Cohésion sociale et sécurité publique

- Augmentation de la violence, négligence, maltraitance, agressivité, conflits ;
- Changements brusques de température occasionne de la désorganisation, changement d'habitudes de vie ;
- Désorganisation sociale globale.

> Services et infrastructures

- Surcharge des hôpitaux, épuisement du personnel ;
- Hôpitaux et CHSLD non climatisés ;
- Retards ou complications de traitement ;
- Augmentation des bactéries dans l'eau ;
- Surcharge des lieux publics frais (camping, jeux d'eau, centres nature, etc.) ;
- Manque d'accès à des points d'eau gratuits ;
- Pénurie d'air climatisé, de bouteilles d'eau ;
- Durée de séjour plus long à l'hôpital, complications.

> **Économie et milieu de vie**

- Absence à l'école, aux rendez-vous, au travail ;
- Pertes financières ;
- Annulation d'évènements sociaux ;
- Baisse de natalité ;
- Ralentissement des activités quotidiennes et du rythme de vie ;
- Animaux de compagnie vulnérables.

> **Environnement et prévention**

- Baisse du niveau d'eau dans les lacs et rivières ;
- Nappes phréatiques asséchées ;
- Appauvrissement des sols ;
- Augmentation des risque de feux de forêt ;
- Augmentation de la vermine et de certains insectes.

PISTES DE SOLUTIONS - VAGUE DE CHALEUR

> **Communication et système d'alerte**

- Faire connaître la plateforme Conseil-Climat ;
- Connaissance des endroits climatisés accessibles et en faire la diffusion ;
- Faire la diffusion des lieu accessibles comme points d'approvisionnement en eau potable ;
- Créer des outils de vulgarisation adapter pour les populations plus vulnérables.

> **Organisation et gouvernance**

- Chaque organisation devrait avoir son plan d'urgence ;
- Modifier la loi sur les services essentiels (ex : référence à la Ville Saint-Georges) ;
- Adapter les heures d'ouverture au travail (horaire flexible).

> **Prévention et sensibilisation**

- Assouplir les règlements dans les lieux publics (flânages) ;
- Information pour l'usage abusif de l'eau (ex : lavage d'asphalte) mettre des tarifs.

> Infrastructures et ressources matérielles

- Climatiser les écoles, CHSLD, hôpitaux, etc.
- Avoir des subventions pour installer des systèmes de climatisation ;
- Utiliser des lieux existants qui sont plus frais (églises, aréna) ;
- Aménager et adapter des lieux d'urgence pour des catastrophes climatiques ;
- Installation de jeux d'eau, piscines accessibles à tous (aînées, handicapés, etc.) ;
- Avoir des haltes fraîcheurs et des aménagements extérieurs avec espaces fraîcheur ;
- Points d'eau accessibles pour les personnes âgées ou handicapées ;
- Installation de plans d'ombre, gazébos, etc.

> Soutien aux populations

- Accès à l'eau potable : distribution d'eau ;
- Campagne de parrainage/bon voisinage pour prendre soin des gens plus sensibles.



ALÉA SÉCHERESSE

CONSTATS PRINCIPAUX

Les sécheresses engendrent une cascade de conséquences humaines, sociales, économiques et environnementales. Elles touchent directement la santé (physique et mentale), l'approvisionnement en eau et en nourriture, et fragilisent la cohésion sociale. Les organismes ont souligné les difficultés particulières pour les personnes vulnérables (aînés, femmes enceintes, nouveau-nés, personnes avec troubles cognitifs, personnes isolées) et la surcharge des services publics et communautaires.

IMPACTS ET CONSÉQUENCES IDENTIFIÉS

> Santé physique et mentale

- Déshydrations ;
- Difficultés respiratoires lors des incendies ;
- Plus difficile pour les femmes enceintes et les nouveaux-nés ;
- Difficile pour les personnes ayant des troubles cognitifs ;
- Augmentation des problèmes de santé mentale (anxiété, stress, séparation).

> **Cohésion sociale et sécurité publique**

- Augmentation de l'isolement social ;
- Augmentation de la criminalité ;
- Démobilisation des bénévoles et des employés ;
- Pas assez de ressources pour gérer plusieurs incendies simultanément.

> **Services et infrastructures**

- Pression sur le système de santé et d'urgence ;
- Augmentation de la pression sur les équipes de travail ;
- Fermeture de certains services (organismes) ;
- Débordements dans les hôpitaux (retards de diagnostics, oncologie, opérations) ;
- Débordements dans les organismes communautaires ;
- Pas d'eau = pas d'électricité, pas de chauffage, pas de réfrigération ;
- Baisse de production d'électricité en général ;
- Difficulté pour le transport adapté.

> **Économie et milieu de vie**

- Pertes socio-économiques importantes ;
- Pertes financières, pertes de biens et matériels ;
- Hausse des coûts des aliments et hausse de l'insécurité alimentaire ;
- Difficulté accrue à subvenir aux besoins de base ;
- Baisse de la disponibilité de produits frais (agriculture) ;
- Pertes de biens et de matériel.

> **Environnement et prévention**

- Ruissellement lors de fortes pluies après une période de sécheresse.

> **Communication et gouvernance**

- Manque d'information claire à la population générale ;
- Plans d'urgence pas à jour ou pas connu.

PISTES DE SOLUTIONS - SÉCHERESSE

> Communication et système d'alerte

- Avoir des systèmes de communication efficaces et alternatifs ;
- Installation de sirènes/alarmes dans les municipalités pour alerter la population ;
- Manque à combler : Information claire et accessible sur les services lors de crises ;
- Cartographie des refuges disponibles lors d'incendies.

> Organisation et gouvernance

- Plan de contingence et schéma de couverture de risques à jour et connus ;
- Protocole clair en santé publique et en services d'urgence (Croix-Rouge, armée, Sécurité civile etc.) ;
- Que les organismes pertinents puissent avoir une liste pour identifier les clientèles plus vulnérables ;
- Arrimer les lois avec les réalités terrain ;
- Plan d'accès à l'eau (décontamination, approvisionnement, rationnement) ;
- Avoir plus d'effectifs dans les services publics ;
- Collaboration entre le municipal et le milieu communautaire pour revoir les plans.

> Prévention et sensibilisation

- Approcher les organismes pertinents pour inclure les clientèles vulnérables ;
- Faire un effort de sensibilisation sur l'usage de l'eau potable en période de sécheresse ;
- Sensibilisation et création de réserves d'eau et à la récupération de l'eau de pluie ;
- Protection des milieux humides.

> Infrastructures et ressources matérielles

- Avoir plus de barrages gonflables ;
- Offrir des kits de survie aux organismes ;
- Installer des compteurs d'eau dans toutes les municipalités ;
- Avoir deux lignes d'eau (une potable et une autre non potable) ;
- Récupération de l'eau de ruissellement.

> Renforcement des capacités

- Développer des méthodes alternatives pour éteindre les incendies sans eau ;
- Avoir une expertise en gestion de crise (formations, partage d'expertise, CDC).

CONSTATS PRINCIPAUX

Les inondations provoquent des perturbations massives sur la vie quotidienne, les infrastructures et la santé publique. Elles entraînent des pertes économiques majeures, de l'isolement et une forte pression sur les services d'urgence, les entreprises et les familles. Elles révèlent aussi des faiblesses dans la communication et la préparation des communautés, où la population ne sait pas toujours vers qui se tourner.

IMPACTS ET CONSÉQUENCES IDENTIFIÉS

> Santé physique et mentale

- Malnutrition, déshydratation ;
- Moisissure possible (impacts sur la santé) ;
- Pression accrue sur les personnes en situation de handicap physique ;
- Contamination de l'eau - Maladies, intoxications.

> Cohésion sociale et sécurité publique

- Isolement physique des populations ;
- Augmentation de la violence (chicanes, séparations, violence conjugale) ;
- Rassemblements forcés (surpopulation, manque d'intimité).

> Services et infrastructures

- Pression sur les entrepreneurs pour la réparation des logements ;
- Diminution de l'accès aux services de base et de santé (hôpitaux, épicerie, pharmacies) ;
- Fermetures d'écoles et des milieux de travail ;
- Fermetures de routes, détours, impossibilité de se déplacer ;
- Pas de matériel disponible pour répondre aux besoins essentiels ;
- Accidents de la route (ex. camions transportant des matières dangereuses).

> Économie et milieu de vie

- Pertes financières et stress économique ;
- Pertes d'emplois, fermetures d'entreprises ;
- Migration/déménagement forcé des populations.

> **Communication et gouvernance**

- Ne pas savoir qui contacter au besoin (manque de clarté sur les rôles de chacun) ;
- Manque de communication clair ;
- Systèmes d'alerte non efficaces (pas toute le monde qui reçoit les alertes).

PISTES DE SOLUTIONS - INONDATIONS

> **Communication et système d'alerte**

- Avoir des plans de communication efficace ;
- Système d'alerte fonctionnel (texto, sirène, etc.).

> **Organisation et gouvernance**

- Clarifier les rôles des différents services (pompiers, police, Croix-Rouge, etc.).

> **Infrastructures et ressources matérielles**

- Acquisition d'équipements par les municipalités ;
- Barrages gonflables ;
- Génératrices (municipalités, épiceries, hôpitaux, etc.) ;
- Pompes disponibles pour les citoyens ;
- Trousses de filtration d'eau gratuites ;
- Installer les fils électriques sous la terre ;
- Agrandir la rivière Chaudière.

> **Prévention et sensibilisation**

- Prévention et protocoles clairs avant l'arrivée des inondations ;
- Matériel de formation disponible en continu pour éviter la désinformation ;
- Sensibiliser et éduquer la population sur la nourriture non périssable ;
- Avoir toujours trois mois de médicaments à la maison ;
- Avoir des kits de survie ;
- Planter plus d'arbres pour la rétention d'eau.

> **Renforcement des capacités**

- Formation (RCR, sensibilisation) sur base volontaire ;
- Avoir des premiers répondants dans chaque municipalité.

> **Soutien aux populations**

- Fonds d'investissement pour l'aide aux sinistrés (gouvernement) ;
- Fournir des kits de survie ;
- Accompagnement pour le déménagement des résidents hors des zones à risque ;
- Soutien psychologique après inondations ou le déménagements forcés.



ALÉA TEMPÊTE HIVERNALE

CONSTATS PRINCIPAUX

Les tempêtes fragilisent fortement les communautés, tant au niveau humain que matériel. Les organismes communautaires ont souligné les conséquences directes (blessures, isolement, pertes matérielles) et les impacts systémiques (détresse psychologique, pression sur les services, criminalité accrue) de celles-ci. Ils proposent également des pistes de solutions concrètes qui démontrent une volonté de renforcer la préparation locale, la capacité de réponse et l'autonomie des milieux.

IMPACTS ET CONSÉQUENCES IDENTIFIÉS

> **Santé physique et mentale**

- Augmentation des chutes et blessures ;
- Augmentation de la détresse psychologique (isolement, anxiété) ;
- Augmentation du nombre de décès ;
- Intoxications.

> **Cohésion sociale et sécurité publique**

- Augmentation des vols ;
- Plus de criminalité ;
- Manque de bénévoles si tout le monde est touché en même temps ;
- Citoyen.ne.s pris dans leurs maisons ;
- Relocalisation des personnes.

> **Communication et gouvernance**

- Manque d'accès à l'information ;
- Pas d'accès au cellulaire ;
- Pas de système de communication alternatif en place.

> **Services et infrastructures**

- Pas d'accès aux hôpitaux ni aux services d'urgence ;
- Pas assez de personnel pour répondre aux besoins (hôpitaux, services d'urgence, services de base) ;
- Diminution de l'accès aux services de proximité (médicaments, eau, nourriture) ;
- Dégâts d'eau et bris de tuyaux dûs au froid ;
- Bris et dommages (infrastructures, maisons, services) ;
- Difficultés de déplacements (transport actif et voiture) ;
- Fermeture d'écoles, milieux de travail, etc.

> **Économie et milieu de vie**

- Perte de revenus (impossibilités de travailler) ;
- Perte de nourriture (frigo/congélateur) - Enjeux financiers ;
- Augmentation de l'insécurité alimentaire ;
- Dommages matériels ;
- Impossibilité de se rendre au travail (pertes financières).

PISTES DE SOLUTIONS - TEMPÊTE HIVERNALE

> **Communication et système d'alerte**

- Avoir des réseaux de communication d'urgence alternatifs ;
- Diffuser de l'information claire et massive à la population sur les changements climatiques et la préparation ;
- Connaissance partagée des outils et des fournitures disponibles via le CISSS-CA ;
- Établir une trajectoire claire et fluide avec le CISSS-CA.

> **Organisation et gouvernance**

- Comités de sécurité civile complet dans toutes les municipalités ;
- Définir et clarifier le rôle de la Croix-Rouge Canadienne ;
- Revoir les réglementations liées à la construction et au transport (vents forts, navettes).

> **Renforcement des capacités**

- Avoir une liste de bénévoles qui sont disponibles en cas de crise ;
- Répertoire des points de services accessibles ;
- Sensibilisation sur l'usage sécuritaire de chauffage alternatif ;
- Développer une culture de préparation (être prêt à agir).

> Infrastructures et ressources matérielles

- Financement pour les organismes communautaires afin de servir de milieux d'accueil ;
- Soutien financier spécifique pour les agriculteurs (Plan A, B, C) ;
- Mise en place de kits de survie financés par le gouvernement ;
- Avoir des véhicules d'urgence en nombre suffisant ;
- Réserve stratégique : (eau, essence, génératrices, téléphones satellites, radios, etc.) ;
- Installer les fils électriques sous la terre.

> Prévention et sensibilisation

- Avoir une liste des bénévoles disponibles en cas de crise ;
- Répertoire des points de services accessibles ;
- Sensibilisation sur l'usage sécuritaire de chauffage alternatif (propane, chauffage d'urgence) ;
- Développer une culture de préparation (être prêt à agir).



C'est plus d'une trentaine organismes communautaires de la Beauce et des Etchemins qui ont participé à l'activité de chaîne d'impact



CONSTATS TRANSVERSAUX

Au terme des différentes consultations et activités, six grands constats transversaux émergent, communs à l'ensemble des aléas climatiques étudiés :



Santé physique et mentale

Tous les aléas discutés ont des impacts majeurs sur la santé physique et psychologique, avec des effets amplifiés pour les populations vulnérables.



Conséquences économiques

Les pertes financières et matérielles sont récurrentes, affectant autant les individus que les organismes et les entreprises locales.



Fragilité des services essentiels

Les aléas perturbent l'accès aux services de base (santé, alimentation, logement) et révèlent une dépendance importante aux infrastructures fragiles.



Aggravation des inégalités sociales

Les crises accentuent les inégalités existantes et fragilisent davantage les personnes déjà vulnérables (aînés, personnes handicapées, familles à faible revenu, personnes isolées, etc.).



Communication et gouvernance

L'importance d'une communication claire et coordonnée ressort dans chaque aléa. Les protocoles de communication doivent être connus, adaptés et diffusés avant, pendant et après les situations d'urgence.



Partenariat communautaire

Les organismes communautaires représentent des acteurs stratégiques pour soutenir la résilience locale. Leur implication dans la planification et la gestion de crise doit être reconnue et soutenue.

PISTES DE RÉFLEXIONS

JUSTICE CLIMATIQUE ET JUSTICE SOCIALE : UNE FAUSSE OPPOSITION?

Lors des consultations menées auprès des organismes communautaires, un questionnement revenait fréquemment : « comment peut-on se préoccuper des changements climatiques lorsque les personnes que nous accompagnons peinent déjà à se nourrir, à payer leur loyer et à se vêtir? »

Cette question est tout à fait légitime. Les organismes communautaires sont déjà confrontés à des ressources financières limitées, à une pression constante sur leurs équipes et à une augmentation marquée des besoins sur le terrain. Dans ce contexte, il peut sembler difficile, voire irréaliste, d'intégrer la lutte aux changements climatiques comme une priorité supplémentaire.

Sans minimiser l'ampleur et l'urgence des changements climatiques, il demeure essentiel de reconnaître cette réalité. Pour plusieurs organismes, la justice sociale représente une urgence quotidienne, concrète et immédiate. Tandis que la justice climatique est pour eux plus abstraite, distante et éloignée de leur réalité.

Cependant, les changements climatiques n'affectent pas les populations de manière uniforme. Les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) démontrent que leurs impacts sont inégalement répartis et touchent davantage les populations déjà vulnérables sur les plans socioéconomique, territorial et sanitaire¹.

Les personnes vivant en situation de précarité, de faible revenu, de logement inadéquat, d'insécurité alimentaire ou d'isolement social subissent ainsi des effets disproportionnés des crises climatiques. Pensons notamment aux vagues de chaleur plus dangereuses dans des logements mal isolés, aux difficultés de mobilité lors d'événements météorologiques extrêmes ou encore aux effets cumulatifs sur la santé physique et mentale.

Autrement dit, les inégalités sociales amplifient les effets des changements climatiques, tout comme les changements climatiques peuvent accentuer les inégalités existantes.

UN FAUX CHOIX

Dans ce contexte, il peut parfois sembler que justice climatique et justice sociale soient en opposition, comme s'il fallait prioriser l'une au détriment de l'autre. Or, cette perception repose largement sur un faux dilemme.

Agir sur les déterminants sociaux comme améliorer l'accès au logement, renforcer la sécurité alimentaire, soutenir l'autonomie économique ou favoriser des milieux de vie solidaires, contribue directement à réduire la vulnérabilité des populations face aux aléas climatiques.

En d'autres termes, la réduction des inégalités sociales constitue également une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. À l'inverse, des politiques climatiques élaborées sans tenir compte des réalités sociales risquent d'accentuer certaines inégalités ou de créer de nouvelles formes d'exclusion.

UNE APPROCHE INTÉGRÉE

Plutôt que de demander aux organismes communautaires d'ajouter une nouvelle priorité à une liste déjà trop longue, il apparaît plus pertinent d'adopter une approche intégrée entre les objectifs sociaux et climatiques.

Cette approche peut notamment se traduire par :

- le soutien à des initiatives de sécurité alimentaire locales et durables ;
- l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements sociaux et abordables ;
- le développement de transports collectifs et actifs accessibles ;
- la création de milieux de vie plus résilients, inclusifs et solidaires.

Dans cette perspective, les actions visant à améliorer les conditions de vie des populations contribuent également à renforcer la capacité d'adaptation des communautés face aux changements climatiques.

ÉVITER LES PIÈGES DE LA MALADAPTATION

Dans l'élaboration de stratégies d'adaptation, il est toutefois important de porter une attention particulière au risque de maladaptation. Le GIEC définit la maladaptation comme une forme d'adaptation qui, au lieu de réduire la vulnérabilité, contribue à l'augmenter ou à la déplacer vers d'autres populations, secteurs ou territoires².

La maladaptation peut prendre plusieurs formes, qu'elle soit environnementale, sociale ou économique. Elle survient souvent lorsque les solutions climatiques sont mises en œuvre sans tenir compte des dynamiques territoriales. Par exemple, certaines mesures environnementales peuvent simplement déplacer la pression sur un autre système sans réduire la vulnérabilité globale d'un territoire. D'autres interventions peuvent engendrer des effets sociaux ou économiques inattendus, comme l'augmentation des coûts du logement, l'exclusion de certaines populations de services essentiels ou le déplacement de vulnérabilités vers d'autres groupes. La maladaptation peut également causer d'importants investissements en temps, en ressources financières et en énergie dans des solutions qui deviennent rapidement inadéquates face à l'évolution des conditions climatiques³.

Sans une réflexion attentive à ces risques, certaines initiatives d'adaptation pourraient donc, **malgré leurs intentions positives**, accentuer les inégalités existantes ou fragiliser davantage certaines populations. L'intégration des perspectives de justice sociale dans les stratégies climatiques devient ainsi essentielle afin d'assurer que les mesures mises en place contribuent réellement à renforcer la résilience des communautés.

REPENSER LA SOLIDARITÉ

En définitive, la justice climatique ne constitue pas un projet distinct de la justice sociale. Elle s'inscrit plutôt dans son prolongement, en reconnaissant que les enjeux environnementaux et sociaux sont profondément interconnectés. Il ne s'agit pas de choisir entre répondre aux besoins immédiats et agir à long terme, mais plutôt de reconnaître que les deux démarches sont complémentaires.

En travaillant dès aujourd'hui à réduire les inégalités sociales, les communautés renforcent leur capacité collective à faire face aux crises climatiques à venir. C'est peut-être là que se situe le véritable point de convergence pour bâtir des territoires plus justes, plus solidaires et plus résilients.

CONTINUUM DE LA GESTION DES URGENCES

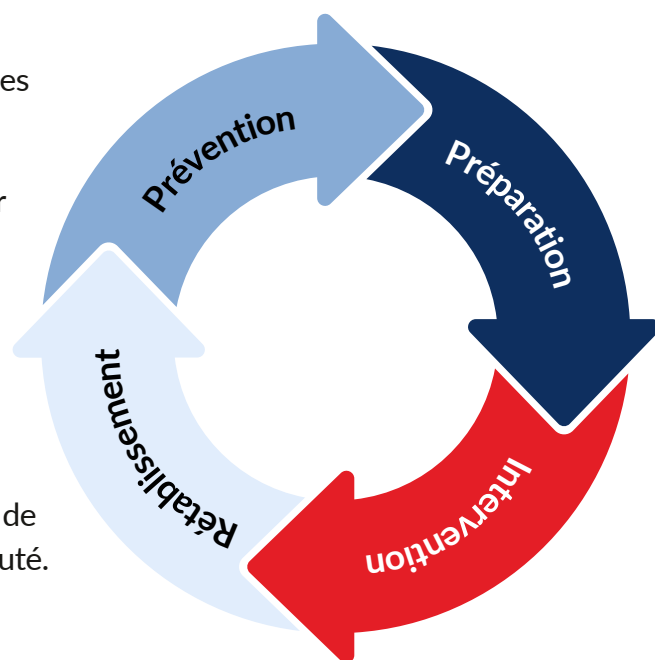
Dans un autre ordre d'idée, les consultations ont soulevé des réflexions sur les mesures d'urgence. Un plan de mesures d'urgence est un document stratégique qui décrit les procédures à suivre en cas de situation d'urgence ou de sinistre. Il précise les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués, ainsi que les mécanismes de coordination nécessaires pour protéger la population, les infrastructures et l'environnement⁴.

Toutefois, la planification des mesures d'urgence est souvent perçue comme une responsabilité exclusive des services d'urgence municipaux ou régionaux, tels que les services incendie, les corps policiers ou les organisations de sécurité civile. Or, la gestion des urgences concerne l'ensemble de la communauté.

Les organismes communautaires, les entreprises locales, les institutions et les citoyens jouent également un rôle important dans la capacité d'un territoire à faire face aux crises. Leur implication peut contribuer à renforcer la résilience collective et à améliorer la préparation des communautés face aux aléas climatiques et aux situations d'urgence⁵.

La gestion des urgences repose généralement sur un continuum composé de quatre grandes fonctions interdépendantes⁶ :

- > **La prévention** : réduire ou éliminer les risques avant qu'ils ne se produisent.
- > **La préparation** : planifier, former et se doter des ressources nécessaires pour réagir efficacement.
- > **L'intervention** : répondre à la situation pour protéger les vies, les biens et l'environnement.
- > **Le rétablissement** : restaurer les conditions de vie et les activités normales de la communauté.



LA CONSULTATION VERSUS LE CONTINUUM

Les activités menées avec les organismes communautaires ont permis de nommer plusieurs impacts et conséquences pouvant survenir à différents moments du continuum, de même que certaines pistes de solutions susceptibles de s'appliquer à plus d'une phase. Cette réflexion met encore une fois en lumière l'importance d'adopter une approche intégrée et collaborative dans la gestion des risques climatiques.

Toutefois, la phase de rétablissement demeure trop souvent négligée, particulièrement dans une perspective de moyen et de long terme. Elle est généralement définie comme un retour à la normale et une reprise des activités. Or, plusieurs impacts, notamment sur la santé mentale, la précarité socioéconomique ou la désorganisation du tissu communautaire, peuvent persister bien au-delà de la fin de la situation d'urgence⁷.

Dans cette perspective, le rétablissement devrait inclure un soutien durable aux personnes et aux communautés, et ne pas se limiter uniquement à la remise en service des infrastructures et des services essentiels.

Une collaboration accrue avec le milieu communautaire pourrait contribuer à améliorer significativement cette phase du continuum. En raison de leur proximité avec les populations les plus vulnérables et de leur connaissance fine du territoire, les organismes communautaires disposent d'une expertise précieuse pour soutenir les processus de rétablissement.

En intégrant ces acteurs dès la planification et tout au long du continuum de la gestion des urgences, il devient possible de favoriser une réponse plus humaine, inclusive et mieux adaptée aux réalités du terrain.

CONCLUSION

Ce processus de consultation a permis de dresser un portrait global et ancré dans la réalité des organismes communautaires du territoire de la Beauce et des Etchemins face aux enjeux socio-climatiques. Les résultats révèlent une volonté d'agir et une prise de conscience croissante, mais aussi des besoins clairs en termes de formation, de coordination, de financement et d'information.

Les organismes communautaires jouent un rôle crucial dans la résilience des populations. Leur proximité avec les citoyens, leur capacité de mobilisation et leur expertise humaine en font des partenaires incontournables pour une approche intégrée.

Pour aller plus loin, il serait pertinent de :

- Renforcer la concertation intersectorielle (municipalités, CISSS, communautaires, citoyens) ;
- Développer des formations spécifiques en adaptation communautaire, en communication et en gestion de crise ;
- Soutenir la mise à jour et la diffusion des plans de mesures d'urgence locaux ;
- Favoriser le partage d'outils et de bonnes pratiques adaptées au territoire ;
- Offrir un soutien financier adéquat au milieu communautaire pour la lutte aux changements climatiques et ainsi réduire les inégalités sociales.

En somme, la résilience communautaire repose sur la solidarité, la collaboration et l'anticipation. En reconnaissant l'expertise du milieu communautaire et en l'intégrant dans la planification, il devient possible de co-construire des communautés plus fortes, plus préparées et plus inclusives face à la crise socio-climatique.

RÉFÉRENCES

¹ GIEC (IPCC). 2022. Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du GIEC. Cambridge University Press.

² GIEC (IPCC). 2022. Glossary. Dans : Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability.

³ Magnan, A. 2013. Éviter la maladaptation au changement climatique. Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), Policy Brief No. 08/13.
https://www.iddri.org/sites/default/files/import/publications/pb0813_am_maladaption.pdf

⁴ Gouvernement du Québec. Plan national de sécurité civile (PNSC). Ministère de la Sécurité publique du Québec.

⁵ ONU – UNDRR. 2015. Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015–2030. United Nations Office for Disaster Risk Reduction.

⁶ Sécurité publique Canada. 2011. Cadre de gestion des urgences pour le Canada.

⁷ GIEC (IPCC). 2022. Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation.

LIENS PERTINENTS

Site internet de la CDC Beauce-Etchemins - cdcbe.org

Répertoire des organismes et des services communautaires en Beauce-Etchemins - lastationcommunautaire.org

Portrait des organismes communautaires de la Beauce et des Etchemins - [consulter](#)

